

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Guérisons extraordinaires opérées par l'invocation à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, religieuse Ursuline de Québec.—Conditions de succès—chez le peuple Acadien : Extrait d'un discours de M. E. Rameau de Saint-Père.—Les Canadiens-Français aux Etats-Unis.

Causerie agricole : Les à peu près en agriculture.

Sujets divers : Une excursion au Lac St Jean et Chicoutimi (4e lettre) : La tenue des terres des MM. Price, sous la direction de M. Donat Fortin, à la Grande Baie (paroisse de St Alexis).—Engrais économique.

Choses et autres : Chevaux de race en vente par l'honorable M. La Beaubien, à Montréal.—Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de l'Islet et de la Société d'horticulture de ce même comté.—La culture du tabac en Angleterre.

Recettes : Moyen perfectionné de poncer les dessins : Composition de la poudre pour poncer en noir; composition pour poncer en blanc.

Ouverture des classes au Couvent de Ste Anne de la Pocatière.—La rentrée des élèves-pensionnaires du Couvent de Ste Anne de la Pocatière aura lieu lundi le 3 septembre, et l'ouverture des classes pour les pensionnaires et les quart de pension aura lieu le lendemain.

Nous avons appris avec plaisir que le nombre des élèves-pensionnaires de ce couvent sera plus considérable que d'habitude. Les révérendes Sœurs de la Charité n'épargnent rien pour faire de ce couvent une institution de première classe sous le rapport de l'enseignement. Pendant toute la vacance des ouvriers ont été à l'œuvre pour faire de nouvelles améliorations à ce couvent, afin de donner aux élèves pensionnaires tout le confortable possible.

A nos abonnés retardataires.—Nous faisons un pressant appel à nos abonnés de nous payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous en sommes rendu au 45e numéro de la présente année, et près de la moitié de nos abonnés n'ont pas encore payé l'année courante; parmi ceux là un grand nombre même nous doivent plusieurs années d'arrérages. Tout comme l'industriel et le marchand nous avons besoin de ce qui nous est dû; il nous faut faire face régulièrement aux dépenses nécessitées par la publication de notre journal. Nous espérons que nos abonnés retardataires s'empresseront de nous faire parvenir le plus tôt possible ce qu'ils nous doivent pour abonnement et nous leur en serons infiniment reconnaissant.

REVUE DE LA SEMAINE

“ Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, ” religieuse Ursuline de Québec.—Guérison extraordinaire.—Nous empruntons ce qui suit au *Courrier du Canada* :

Monsieur le Rédacteur,

Veillez publier pour l'édification de vos lecteurs le récit de deux guérisons que je vous envoie, opérées par l'invocation de la Vénérable Marie de l'Incarnation; le premier est des Grondines en date du 28 juillet, le second de l'officialité de St Germain de Rimouski en date du 19 août 1888.

Madame Virginie B. Arcand nous écrit : “ Dans le cours de l'hiver dernier, j'ai éprouvé un grand mal d'yeux de sorte que j'ai essayé un remède et loin d'en avoir du soulagement mon mal empirait toujours. Et à l'instant il me vint une pensée de m'adresser à la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation pour obtenir ma guérison en faisant une neuvaine en son honneur et en me lavant les yeux avec l'eau miraculeuse que j'ai eue de votre monastère. Alors, dès la première fois que j'ai mis l'eau dans ma vue j'ai senti du mieux et dans l'espace de huit jours, j'ai été entièrement guérie. S'il vous plaît, ma bonne Mère, énumérez cette guérison au nombre des faveurs obtenues par cette grande sainte; car on sollicitait ma guérison, j'ai promis de la faire publier si elle m'exauçait.

Officialité du diocèse de Rimouski.

CAUSE DE BÉATIFICATION DE LA VÉNÉRABLE MÈRE MARIE DE L'INCARNATION, RELIGIEUSE URSULINE DE QUÉBEC.

Présent : Messire EDMOND LANGEVIN, V.G.

A comparu Ursule Ross, de la paroisse de Saint-Germain de Rimouski, laquelle après serment prêté sur les Saints Évangiles, a répondu comme suit aux questions qui lui ont été posées :

Je suis mariée à Nazaire Brisson, j'ai eu dix-neuf ans le 8 de juin dernier.

Il y a deux ans j'ai été pris d'un mal cancéreux dans l'intérieur du nez et je me suis adressé à deux médecins, Messieurs Fiset et Gauvreau, qui m'ont donné des remèdes destinés à être appliqués à l'intérieur et l'extérieur, mais je n'en ai éprouvé aucun soulagement.

Au mois de juin mil huit cent quatre-vingt-sept, mon mari est monté à Montréal pour y travailler et je l'y ai suivi. Dans cette dernière ville, je me suis adressé à un nommé Rucicot et à une femme Desmarais, dont j'ai employé les remèdes jusqu'au mois d'avril dernier, sans éprouver aucune amélioration. Me croyant perdue j'écrivis à ma mère, femme de Frs Ross, de Rimouski, et je la priais de penser à moi dans ses prières et de m'obtenir le secours de l'intercession de quelques autres personnes. Elle alla de suite trouver ceux en qui elle avait confiance, entre autres, M. le Grand-Vicaire Langevin, qui remit pour moi à ma tante Ulger Lepage, une image de la Vénérable Marie de l'Incarnation, religieuse Ursuline de Québec, en lui recommandant de me l'envoyer.

En recevant cette image, je sentis renaître mon courage et je commençai une neuvaine à la sainte religieuse pour obtenir ma guérison. Presque aussitôt je sentis que l'enflure et les douleurs disparaissaient et je ne me suis aperçu de rien depuis cette date, comme je l'écrivis à ma mère le 22 août. En commençant ma neuvaine je cessai tout remède et je n'ai pas eu besoin d'y recourir depuis, étant parfaitement guérie.

Je n'attribue cette disparition de ce mal cruel qu'à l'intercession de la sainte religieuse que j'ai invoquée; aussi bien que les personnes qui m'avaient vue dans mon état de souffrances et qui s'aperçurent plus tard de ma guérison.

Ce témoignage étant rélu, la dite femme déclare qu'il contient la vérité, ne dit rien de plus et signe avec Nous à l'Evêché de St-Germain de Rimouski, le neuf août mil huit cent quatre-vingt huit.

URSULE ROSS,

EDMOND LANGEVIN, V. G.,

J. O. SIMARD, Ptre, Chancelier.

Conditions de succès chez le peuple Acadien.—La fête nationale des Acadiens, le 15 août, jour de l'Assomption, a été un jour de grandes réjouissances et l'occasion de précieux encouragements de la part d'un historien distingué, M. E. Rameau de Saint-Père, apôtre dévoué de la cause acadienne. Nous empruntons l'extrait suivant d'un discours prononcé par ce célèbre écrivain, à un banquet qui eut lieu ce jour-là à Rogersville, qui peut être pour nous, canadiens-français, d'un grand enseignement :

"Je suis profondément touché du bienveillant accueil que vous me faites et tout confus des vives sympathies dont je suis l'objet de votre part. Je n'ai pas l'habitude des longs discours, mais je ne puis résister au besoin que je ressens de vous dire les émotions qui se pressent dans mon cœur en vous revoyant. Lorsque je suis venu il y a vingt-huit ans, les Acadiens compaient à peine 60,000 âmes, et aujourd'hui je vous retrouve au nombre de 120,000. Et voyez donc les prodigieux progrès que vous avez faits dans ce quart de

siècle sous les autres rapports. Alors vous n'aviez que peu ou point d'écoles, vos défrichements étaient peu étendus, et sur ces côtes vos établissements n'étaient échelonnés que sur le rivage de la mer, ou à peu près. Aujourd'hui vous avez des écoles dans chacun de vos districts, vous possédez des convents et un splendide et vaste collège à St-Joseph, où vos jeunes gens reçoivent une éducation qui leur a déjà ouvert les professions libérales. Vous avez de brillants avocats, de fort habiles médecins, et dans l'arène politique les vôtres figurent avec avantage. Vos défrichements se sont multipliés, vous avez fondé de nouvelles paroisses, dont Rogersville n'est pas la moins considérable, il s'en faut de beaucoup. Vous devez beaucoup de reconnaissance à l'abbé Richard, qui a été l'instrument de vos succès. Et ce vaillant abbé, messieurs, est sorti de vos rangs, il vous fait honneur aussi bien qu'à votre patrie. Ce qu'il est et ce qu'il a fait, son exemple en un mot, de même que les progrès frappants et indiscutables que vous avez faits, doivent vous inspirer une grande confiance en l'avenir. Mais, mes bons amis, gardez-vous bien de vous enorgueillir, de tirer vanité de vos succès; il faut au contraire y puiser des enseignements qui vous portent à la réserve et à la modestie, car l'orgueilleux est toujours confondu.

"Deux dangers bien graves semblent vous menacer: la perte de votre langue et l'émigration. Votre langue, parlez-la dans vos intérieurs, qu'elle soit la reine dans vos foyers, en honneur dans vos écoles; car c'est là que se développent et se forment vos enfants. Rien ne vous empêche de la conserver avec soin dans vos intérieurs, et quant à vos écoles, vous avez le remède entre vos mains, car enfin vous êtes en pays libre, et vous pouvez faire respecter vos volontés par le scrutin, dans vos élections. Songez par-dessus tout à l'importance de préparer votre avenir et oubliez au besoin vos préférences politiques quand il s'agit de sauvegarder vos droits légitimes. Protégez-vous en n'accordant vos suffrages qu'à des hommes qui vous soient favorables et sur lesquels vous soyez certains de compter au moment critique.

"L'émigration est un danger grave contre lequel il faut se prémunir; il faut combattre le courant fatal et se pénétrer de l'importance de rester au pays, de préférer la vie rurale à l'esclavage de l'usine. Pourquoi se déplace-t-on? pour améliorer sa condition, se préparer un avenir, n'est-ce pas. Or, le jeune homme qui quitte son pays, s'éloigne de tout ce qui lui est cher, rompt ces liens de famille qui font sa force, ce jeune homme doué arrive à l'étranger affaibli et privé de tous ces éléments qui lui servent de bouclier dans les combats de la vie. On peut parfois excuser l'émigration, car elle est souvent le fruit d'un engouement pour le nouveau et l'inconnu, engouement qu'il importe d'enrayer avec énergie. On parle de ceux qui réussissent à l'étranger; des émigrés qui parviennent. Hélas! pour un qui y trouve la fortune et le bonheur, il y en a dix, vingt, qui font naufrage et se perdent.

"L'émigration rompt la tradition, cet ensemble de liens et de sentiments qui nous rattache au foyer, au père, à la mère, à la famille, aux parents, aux amis, au passé, liens et sentiments qui constituent notre existence, qui rattachent à la vie. Si vous me permettez j'essaierai de vous faire saisir la force de cette tradition, en vous disant que depuis bien des années je

ne me suis jamais couché sans consacrer quelques instants, dans mes méditations et mes prières du soir, à repasser dans mon esprit les événements du passé, sans songer à ceux de ma famille et de mes connaissances qui ne sont plus. C'est pour moi une bien grande jouissance de me rapprocher en esprit de ceux qui m'ont précédé et auxquels j'ai pu être lié d'une manière quelconque; il me semble qu'eux-mêmes en sont réjouis, qu'ils prennent part à cet entretien familial. Ces êtres qui vous ont été chers, qui ont occupé une place dans votre cœur, ils sont contristés quand ils vous voient tourner le dos au pays qui fut votre commun berceau. S'il en est ainsi, messieurs, restez ici; restez attachés à vos traditions, ce sera votre force et votre gloire tout comme selon moi c'est votre devoir. Ayez bon courage; ne craignez pas la forêt; tracez-vous y un large sillon et fondez de nouvelles colonies. De la colonisation dépend votre avenir comme peuple, et vous n'avez qu'à suivre les conseils et les exemples que vous prodigue votre dévoué clergé pour faire la gloire de votre patrie et la grandeur de votre race."

Les Canadiens Français aux Etats-Unis.—Nous lisons ce qui suit dans un journal américain de l'ouest :

"Les conventions canadiennes-françaises ont été tenues annuellement de 1867 à 1876; depuis cette dernière date, elles ont été tenues en 1878, 1880, 1884 et 1886.

A la convention de 1886, il y avait 500 délégués; à la grande convention de Nashua, on en comptait plus de 800.

Il y a aujourd'hui plus d'un million de Canadiens-français aux Etats-Unis et la plus grande partie se sont fait naturaliser. Tous sont d'excellents citoyens et pratiquent l'économie.

L'objet de ces associations du peuple canadien est de veiller à la conservation de sa langue, de sa littérature et des traditions de ses ancêtres, les premiers pionniers des Etats de l'Ouest; et ces conventions ont toujours obtenu le plus grand succès.

Les Canadiens-Français sont très particuliers dans la conservation de leur langue et se font un devoir de l'enseigner à leurs enfants.

L'histoire de l'Amérique du Nord est remplie d'incidents des plus intéressants sur les premiers Français. Il y a à peine un Etat dans l'Ouest, et certainement pas un seul dans le Nord-Ouest dont les noms de villes ne rappellent pas le missionnaire.

Quand les lacs Supérieur et Huron étaient au monde civilisé ce que sont aujourd'hui les lacs Tanganyika et Victoria Nyanza, dans l'Afrique équatoriale, ce fut le prêtre catholique de France qui apporta la civilisation aux sauvages du Michigan, Wisconsin, Minnesota, Illinois et des territoires situés sur le Mississipi."

CAUSERIE AGRICOLE

L'À PEU PRÈS EN AGRICULTURE.

Rien n'est plus généralement adopté en agriculture que l'*à peu près*. On l'attribue à tout et l'on croit avoir raison d'en agir ainsi, parce que généralement les opérations agricoles sont faites sans se rendre compte de pourquoi et sans même en prévoir les conséquences

favorables parfois et en d'autres cas qui pourraient être défavorables.

Et pourquoi cela? Cependant est ce qu'il n'y a pas lieu, au contraire, de voir clair aux opérations agricoles?

Est-ce qu'il en coûterait beaucoup plus de faire les choses avec connaissance de cause, avec prévoyance? Certainement non; mais malheureusement la routine, dans la plupart des cas, a le dessus; ce n'est pas dans nos habitudes de calculer les conséquences de telle ou telle opération agricole pour la faire en temps opportun et dans des conditions favorables..

On met, par exemple, les proportions de semence à peu près, et à la fin de l'année on établit son inventaire à peu près; dans la plupart des cas on s'occupe guère de faire cet inventaire afin de connaître la quantité de grains obtenue pour telle quantité de semence.

Certes, avec une marge aussi élastique que celle-là, on n'arrivera jamais à faire une opération fructueuse.

Pour faire de l'agriculture une industrie lucrative, il faut chercher à se rendre compte le plus possible; prévoir ses besoins dans l'avenir, afin de les combler au moment qui paraîtra la plus favorable; prévoir les excédants disponibles en fourrages, en grains, afin de vendre dans les meilleures conditions.

Le cultivateur insouciant, qui, par imprévoyance ou négligence de sa part a perdu une grande partie de ses fourrages et par conséquent doit s'attendre à un rude hiver pour l'alimentation de son bétail, estime les fourrages qu'il a récoltés comme devant suffire juste à l'alimentation de son troupeau, fera bien de rationner aussitôt et exactement ses animaux, afin de gagner le printemps sans trop de misère. S'il abandonne ce soin à ses serviteurs, il pourrait en résulter un gaspillage qui amènera assez tôt un manque complet, forçant à acheter à quelque prix que ce soit.

Combien voyons-nous d'exemples d'imprévoyance de cette nature?

Nous connaissons telle et telle ferme, qui marchait largement aux débuts de l'hiver et qui finissait par réduire à la fin de la saison, pour arriver à gagner le mois d'avril avec ses fourrages verts.

Non seulement il y a la question de quantité, mais il y a aussi la variété de nourriture à établir. Les racines fourragères et les fourrages secs font la base de l'alimentation d'hiver. Cette nourriture riche et humide se complète bien. En se rendant compte, dès le commencement, on peut l'établir d'une façon régulière pendant toute la saison. Il vaut mieux diminuer la proportion aux débuts et la maintenir tout l'hiver, que de commencer de façon à ne pouvoir la soutenir.

Rien n'est plus fâcheux que ces hauts et ces bas. L'estomac des animaux est une machine se créant des habitudes, des besoins; lorsqu'on cesse un jour de donner à l'animal la portion de nourriture qu'il recevait la veille, et cela brusquement, il attendra quelque chose, il souffrira, et la souffrance et la gêne de la machine vitale se traduisent par une diminution de produits.

Ainsi donc, en ce qui concerne les animaux, se rendre compte, mesurer, rationner, amènera infailliblement à leur donner une nourriture uniformément composée pendant toute la mauvaise saison et permettra, dans les cas de déficit, de la connaître assez à

temps pour n'être pas forcé d'acheter souvent à un mauvais moment des fourrages qui sont à des prix exorbitants, si toutefois on peut même se les procurer à quelque prix que ce soit.

Nous le répétons, il n'y a pas de cultivateur capable d'avoir dans sa tête toutes les appréciations exactes de ce qu'il a, quel que soit son rang d'ancienneté et sa pratique. Ces estimations les tromperont une fois ou l'autre.

Il est donc beaucoup plus sage de se fier aux chiffres, et les journées de chômage de décembre permettent bien de faire les pesages et les mesurages.

En marchant en aveugle, vous ne remédiez pas au côté faible, vous voudrez le faire et vous ne pourrez y arriver. Comment voulez-vous savoir quelles sont les opérations qui occasionnent des pertes, si vous n'avez pas un guide établissant ce que vous avez dépensé par la culture et ce que vous avez réalisé par la consommation ou la vente des produits de vos récoltes. La plus fructueuse vous paraîtra celle qui vous aura donné plus récemment la plus grosse somme, n'est-ce pas ? et souvent ce sera, au contraire, celle à supprimer ou à diminuer.

Quand on fait de l'agriculture sérieusement, on est frappé de la nécessité de se rendre compte, de voir clair à tout.

On rencontre mille difficultés, mais quand on est convaincu, il est facile de les surmonter. Si, sous le prétexte que les appréciations agricoles exactes sont difficiles à obtenir, on laissait de côté toutes recherches, ou du moins si on les recueillait avec indifférence, les résultats des comptes seraient assurément trompeurs et ne pourraient amener qu'inexactitudes.

A tout prix, il faut supprimer les *à peu près* et de la façon la plus absolue. Les *à peu près* nous maintiennent dans l'ignorance de notre position, c'est à dire que nous marchons à l'aveugle, à tâtons, nous font supporter des marchés désastreux; nous empêchent de remédier à la partie faible de notre entreprise. C'est une expression qui ne définit rien et qui nous laisse incertain en réalité sur tous les points.

De la régularité en tout, de l'ordre à l'intérieur de la ferme, de l'exactitude dans l'exécution des différents travaux d'exploitation. Il n'y a que cela de possible, il n'y a que cela à pouvoir sauver le cultivateur et à empêcher qu'il ne dise que l'agriculture ne paye pas, parce qu'il trouvera ample compensation à tous ses travaux. En tout, la bonne administration et organisation le fera marcher d'une manière profitable. Combien peut-on citer de cultivateurs sans connaissances agricoles, réussissant néanmoins en raison de leur travail et de l'ordre qu'ils mettent en tout ?

Combien, au contraire, citera-t-on de cultivateurs intelligents obtenant isolément, partiellement, sur leurs fermes, de beaux résultats, et faisant de mauvaises affaires parce que le reste n'en va à vau l'eau !

Le mois de décembre devrait être consacré à ces recherches instructives, appuyées parfois par les succès de nos voisins qui peuvent nous servir d'exemples; à faire des relevés des produits annuels, des dépenses consacrées à telle ou telle opération, des rapprochements comparatifs; on termine le tout en estimant les valeurs présentes on animaux, céréales, fourrages, matériel, etc.

Quand on aura fait ce travail, ces estimations qui sont toutes praticables, on sera venu à bout, sans s'en douter, de cette grande opération, indispensable à toute industrie et qui effraye cependant quelquefois; en un mot on aura fait son inventaire.

Avec cet état des valeurs présentes, en décembre 1889, nous supposons, vous pourrez comparer celles de l'année précédente; la différence en plus sera votre bénéfice, votre gain. Celles en moins constatera vos pertes. Mais, rassurez-vous, vous pourrez avoir à l'appel, des absents en animaux, en fourrages, en céréales, et trouver par ailleurs plus de valeur, soit en plus grande étendue de terre arable, soit en plus value donnée à la terre par des fumures ou des travaux. Pour que l'inventaire soit exact, il faut donc comprendre tout, ne rien négliger, parce que tel compte en perte peut être compensé par tel autre en gain.

Le temps qu'on passera à cette opération ne sera pas assurément perdu. Il donnera un guide précieux qui éclairera, encouragera et donnera des avis salutaires. On sera satisfait si les résultats sont bons; dans le cas contraire, on sera éclairé sur les parties à modifier dans l'entreprise.

Le mois de décembre est celui où la nature semble se reposer, celui qui laisse le plus de repos au cultivateur qui n'a que quelques travaux d'intérieur à exécuter: le soin à donner à ses animaux et le battage de ses grains; c'est naturellement le temps qu'il doit choisir pour les recherches que nous avons indiquées.

En décembre et tout l'hiver, on doit supprimer les abus qui, pendant le cours de l'année, se sont enracinés; utiliser les mauvais jours à remettre les outils en ordre, les attelages en bon état, à bien disposer ses étables, etc, surveiller de plus près ses animaux, veiller au soin de leur propreté et de leur nourriture.

En résumé, c'est le temps du recueillement, c'est celui où l'on n'est pas surchargé de travaux d'extérieur, c'est celui où l'on doit préparer, à tête reposée, avec calme, les opérations qui devront recommencer à la belle saison. Préparer d'avance un plan de culture, soit l'ensemble, la succession des récoltes à établir, en tenant compte des besoins de l'exploitation, des dispositions du terrain, etc. Ces opérations exigent la suppression complète de l'*à peu près*, si facilement et si généralement adoptés.

Une excursion au Lac St Jean et Chicoutimi.

(4^{me} lettre.)

Roberval, N. D. du Lac St Jean, 6 août 1888.

Mon cher Directeur,

Comme je vous le disais en terminant ma dernière lettre, je suis arrivé à la Grande Baie (paroisse de St Alexis que la carte du Lac St Jean dénomme improprement Bagotville), lundi, le 30 juillet au soir. Ma première visite fut pour monsieur le curé; ma seconde pour M. Donat Fortin, régisseur des fermes de MM. Price, à la Grande Baie. Au point de vue agricole, c'est évidemment là que j'ai trouvé le plus grand agrément et que j'ai puisé les meilleurs enseignements.

La tenue excellente des terres des MM. Price, sous la direction éclairée de M. Donat Fortin qui en a la charge depuis trente ans bientôt, a eu incontestablement la plus heureuse influence sur la culture de la paroisse et des paroisses environnantes. Là, comme à Ste Anne de la Poca-

tière, l'influence d'une ferme-école s'est fait avantageusement sentir; et ce serait là, pour les partisans de nos écoles d'agriculture, un excellent argument en faveur de leur multiplication.

Il est évident que l'agriculture canadienne gagnerait beaucoup à ce qu'il existât de pareilles fermes presque dans chaque district. La question est trop importante pour que j'en parle ainsi au courant de la plume; je ne fais que vous exprimer une réflexion qui m'est venue à l'esprit en visitant la belle ferme du Grand Barrachoué, celle des fermes des MM. Price, où réside M. Donat Fortin et où nous passâmes une fort agréable veillée à entendre M. Fortin évoquer devant nous les ombres des premiers colons du Saguenay, qu'il a tous parfaitement connus, et nous raconter les histoires des hommes forts qui ont laissé des souvenirs au Saguenay; les Eudore Girard et les canadiens Corneau qui faisaient trembler Peter McLeod lui-même, les Michel Simard, les Mercier, Tremblay, etc.

C'est bien à regret que nous nous séparâmes de notre hôte ce soir là, ses histoires nous amusaient fort, et je suis convaincu que M. Fortin aurait pu nous en conter ainsi toute la nuit; mais je voulais voir le troupeau de vaches laitières de la ferme. Le matin, le départ du troupeau pour la laiterie a lieu à 4 heures, et il devait passer devant notre maison de pension entre 4 $\frac{1}{2}$ heures 4 $\frac{1}{2}$ heures; il fallait donc se lever de bonne heure, aussi quittâmes-nous M. Fortin et ses enfants en nous donnant rendez-vous pour le lendemain.

Nous étions de bonne heure sur la galerie de notre hôtel et ce fut un curieux spectacle que de voir tout-à-coup déboucher au tournant de la rue et prendre le chemin du village un magnifique taureau Durham de 4 ans, menant fièrement son troupeau de soixante-dix belles vaches Durham-Ayrshires, présentant un aspect homogène, toutes grandes laitières, et marchant péniblement les jambes de derrière écartées par leur puissante mamelle abondamment remplie. Indépendamment du taureau Durham et des vaches laitières, la ferme compte encore un jeune taureau Ayrshire et quelques taures canadiennes pures et de races diverses. On tente toujours quelques croisements à la ferme, et le bétail y est l'objet de grands soucis et de grande attention.

Après avoir admiré le défilé de son troupeau, je me présentais à 5 heures du matin chez M. Fortin; il était prêt et avait eu l'attention de faire seller deux chevaux, dont un excellent alezan, ayant beaucoup de sang canadien, que j'ai monté avec grand plaisir. Les politesses matinales échangées, nous nous mettons en route. J'ai visité en détail la ferme du Grand Barrachoué; les foins y étaient commencés depuis quelques jours déjà; mais il restait encore assez de prairies debout pour que je puisse me rendre compte de leur qualité exceptionnelle et de leur beauté.

Comme je m'extasiais sur la vigueur de ses prairies et que je lui demandais le traitement auquel il les soumettait, M. Donat Fortin me fit remarquer un champ de six arpents, en prairie depuis longtemps et qu'on allait faucher pour la seizième fois. Il était de toute beauté. L'an dernier, il avait donné vingt voyages de 70 bottes chacun, et paraissait devoir donner, cette année, une récolte non moins abondante.

Voici par quels moyens M. Fortin est arrivé à ce résultat. Il suit l'assolement suivant: 1^{re} année, légumes, fumés abondamment, sarclés et rechaussés soigneusement; 2^e année, céréales, avec graines de prairies, 12 lbs à l'arpent dont 8 lbs de mil et 4 lbs de trèfles assortis; 3^e année, prairie qu'on conserve jusqu'à ce qu'elle cesse de donner un

rendement satisfaisant. La prairie usée où le paccage qu'on relève sont ensemencés d'avoine et on recommence la rotation. M. Fortin plâtre sa prairie quand elle commence à lever la première année, à raison d'un minot à l'arpent; au bout de quelques années, il fume en couverture à raison de 40 voyages à l'arpent; et enfin quelques années plus tard nouveau plâtrage à raison de 1 $\frac{1}{2}$ minot à l'arpent.

C'est ainsi qu'a été traitée cette prairie de seize ans d'existence, dont la longue durée me paraît bien près de la solution du problème que je me suis posé de la prairie permanente.

Au Barrachoué, les animaux ne pâturent jamais que le regain des prairies à l'automne; ils n'y restent jamais au printemps, et encore la première année ne les y met-on pas à l'automne.

Je me suis étendu longuement sur cette question des prairies, mais elle est si importante pour un pays où l'hivernement dure si longtemps et où l'industrie laitière paraît devoir prendre la place prépondérante.

Autre culture non moins intéressante pour le bétail, c'est celle des racines potagères. Au Barrachoué, M. Fortin cultive avec satisfaction le navet de Suède qui lui a donné, certaines années, 1000 minots à l'arpent, et lui donne en moyenne 700 à 900 minots.

M. Fortin est obligé de pourvoir à l'hivernement non-seulement du troupeau dont je viens de parler, mais encore de près de 80 bœufs et 70 chevaux employés l'hiver aux chantiers de la maison Price. Il se préoccupe de la question des silos; l'échantillon d'ensilage qu'il a vu à l'Exposition provinciale de Québec, l'an dernier, l'avait découragé; je lui ai affirmé qu'à la ferme de Ste Anne de la Pocatière nous avions parfaitement réussi depuis deux ans; il essaiera bientôt, et je lui ai laissé avec grand plaisir le rapport de la Société d'industrie laitière où la question des silos est si bien traitée.

Les céréales et les patates du Barrachoué méritaient l'admiration du visiteur non-seulement par leur beauté et leur vigueur, mais encore par leur propreté remarquable. M. Fortin est l'ennemi des mauvaises herbes, et le chien-dent, qui avait fait son apparition à la ferme, avec quelques graines importées, il y a quelques années, a dû battre en retraite, et les cadavres des derniers spécimens de l'espèce sont à pourrir dans un lit de chaux et de terreau et serviront ainsi à l'amélioration de la terre qu'ils devaient infester.

J'ai aussi visité les étables de la ferme du Barrachoué, un bâtiment déjà ancien, de 270 pieds de long. J'ai vu également les étables et les écuries des chevaux de la paroisse, près de l'établissement; j'ai remarqué plusieurs excellents chevaux de race canadienne; mais la ferme ne possède pas d'étalon; et c'est une lacune à mon point de vue. Les MM. Price qui ont déjà tant fait de bien au pays et à l'agriculture devraient, il me semble, avoir à cœur l'amélioration de la race chevaline du pays, celle de ces vaillants petits chevaux dont les services ont été tant de fois et si bien appréciés de la famille Price, alors qu'ils n'avaient d'autres moyens de communication avec Québec, l'hiver, que les routes de terre. Moi qui ai grandi en Normandie en même temps que cette magnifique race anglo-normande et qui ai assisté à la transformation du cheval de nos campagnes, je voudrais voir en Canada le même progrès s'accomplir, et je ne cesserais d'élever la voix à ce sujet avec l'espoir d'être un jour entendu de qui de droit.

Recevez, mon cher directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

E. CASTEL.

Engrais économique.

Parmi les divers moyens d'améliorer le sol et de le rendre fertile, il faut sans aucun doute placer en première ligne les fumiers et les engrais; or, les fumiers qu'emploient les cultivateurs sont parfois insuffisants pour obtenir tout le produit que la terre pourrait rendre, parce qu'ils ont perdu le plus souvent, au moment où ils sont répandus sur le sol, plus de la moitié de leurs sels fertilisants. Chacun sait, en effet, que les fumiers sont généralement lavés par l'égout des toits des écuries, bergeries et étables, et que les eaux, ainsi saturées des parties les plus volatiles et les plus riches du fumier, vont former ces mares puantes à même lesquelles on abreuve les bestiaux.

Laissons de côté ce chapitre dont les cultivateurs peuvent certainement se rendre compte par l'expérience de tous les jours, pour ne parler que d'un engrais économique qui est employé avec succès par les agriculteurs anglais.

Voici la manière de faire cet engrais économique :

On fait élever à la portée des écuries, bergeries, une terrasse de six à huit pouces de hauteur, que l'on forme avec la terre provenant d'un petit fossé dont on l'entoure; on laisse toutefois un passage pour pouvoir approcher de cette terrasse, et l'on a soin de faire glaiser le fossé pour empêcher la filtration de l'eau qui doit y séjourner. Cela fait, on porte le fumier sur la terrasse; lorsqu'il y a une couche d'environ douze à quinze pouces, on étend dessus une couche de chaux vive d'un pouce et demi à deux pouces d'épaisseur, on continue de remettre du fumier et de la chaux alternativement jusqu'à ce que le tas soit arrivé à la hauteur de six à sept pieds. Alors tous les jours on fait jeter l'eau du fossé sur le tas. Cette eau éteint la chaux; et après avoir continué cette opération pendant quelques mois, l'engrais est prêt à être employé.

La chaux, considérée en elle-même, est un fort bon engrais, en ce qu'elle contient beaucoup de sels nécessaires à la végétation; mais au moment de son extinction elle brûle tout ce qu'elle approche et détruit toute germination.

Le fumier ordinaire se trouve toujours mêlé avec une assez grande quantité de graminées qui, mal digérées par les bestiaux, germent, lorsqu'il est porté sur la terre, et ont pour effet d'étouffer, par leurs produits, ceux des graines qu'on y avait semées.

D'un autre côté il se multiplie dans ce même fumier un grand nombre d'insectes qui nuisent à la végétation, en détruisant le bon grain, et c'est ainsi qu'il absorbe lui-même une bonne partie des bons effets qu'on en attend.

On sait facilement quel doit être l'effet du mélange proposé pour composer l'engrais économique: la chaux, en s'éteignant, détruit le germe de tous les grains qui se trouvent dans le fumier et qui auraient pu produire une fausse végétation, en même temps qu'elle détruit tous les insectes et empêche leur reproduction.

L'on a remarqué que les champs amendés avec cet engrais économique produisaient très peu de mauvaises herbes; et ce seul fait suffirait pour démontrer la raison de l'augmentation des produits, si l'on n'en trouvait pas encore une dans le développement d'un

plus grand nombre de parties salines qui pénètrent le sol.

Les avantages qu'offre cet engrais économique sont: Economie sur le charroyage; économie sur la quantité, où avec une partie égale l'on peut amender un espace quintuple de terrain; économie sur le sarclage pour la destruction des mauvaises herbes. Ajoutez à cela l'avantage d'avoir de plus belles récoltes et un grain mieux nourri, en ce qu'il profitera seul des sucs communiqués à la terre.

Choses et autres.

Chevaux de race.—Un nouveau contingent de douze chevaux pur sang, consignés à l'hon. M. Le Beaubien, vient d'arriver à Montréal. Il y a 7 perchérons, 3 normands, 2 bretons dont l'un a obtenu une médaille d'or donnée par le ministère de l'agriculture en France.

Ces 12 chevaux sont actuellement à la Pointe St Charles, dans les écuries du Grand-Tronc où on peut les voir à toute heure de la journée, avec un permis de l'hon. M. Beaubien.

La vente de ces chevaux se fera privément. Les éleveurs de notre province, et les amateurs désireux de posséder des chevaux de race, seront particulièrement reconnaissants à M. Beaubien, des efforts qu'il fait pour introduire ces chevaux dans notre pays.—*Le Monde.*—(Voir l'annonce.)

Exposition agricole et industrielle de la Société d'agriculture du comté de Portneuf.—Cette exposition aura lieu au Cap Santé le 26 septembre. On nous informe que les cultivateurs de ce beau comté travaillent activement à faire le choix des produits à être exposés. Nous pouvons être certain que cette fête agricole obtiendra un grand succès et qu'il y aura grand concours de la part des cultivateurs qui tiendront à honneur d'y exhiber leurs meilleurs produits agricoles et industriels.

Exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de l'Islet et de la Société d'horticulture de ce même comté.—Ces deux expositions auront lieu le même jour, jeudi le 27 septembre prochain. Nul doute que là comme dans le comté de Portneuf, cette société soutiendra la réputation qu'elle s'est acquise dans la voie du progrès agricole, par une belle exposition de produits et un grand concours de cultivateurs. Les membres de la Société d'horticulture, de leur côté, se préparent à faire une belle exhibition de fruits de toutes espèces, de fleurs et de légumes qui font l'objet d'une grande culture dans le comté de l'Islet, grâce au zèle de M. Auguste Dupuis, pépiniériste, qui a réussi à donner le goût de ces différentes cultures par l'exemple qu'il en a donné.

La culture du tabac en Angleterre.—Les expériences que l'on vient de faire en Angleterre sur la culture du tabac, n'ont pas donné des résultats satisfaisants. Les juges nommés par la chambre de commerce de Londres, pour accorder des prix, ont constaté que les échantillons qui leur ont été soumis étaient tout-à-fait impropres au commerce. Ils en sont venus à la conclusion que la culture du tabac en Angleterre est impossible comme industrie rémunératrice, à cause du climat et du coût de la production. Ils ne nient pas que le tabac puisse pousser sur le sol anglais, mais ils sont convaincus que cette production ne sera jamais sûre ni payante.

RECETTES

Moyen perfectionné de poncer les dessins.

Ce procédé indique de fixer sur les étoffes à broder un dessin quelconque, en sorte qu'il n'est plus à craindre qu'il s'efface, tandis que les traits poncés au charbon suivant la méthode ordinaire, disparaissent suivant la durée du travail.

Composition de la poudre pour poncer en noir.—On fait fondre dans un pot de terre du mastic en larmes; on y joint la trentième partie de cire, d'huile ou de goudron; on y ajoute du noir de fumée léger, suivant le noir qu'on veut obtenir; on remue le tout avec une spatule en fer. Lorsque tout est complètement mêlé et bien fondu, on le coule dans des feuilles de papier pliées en forme de bateau. La composition étant entièrement refroidie, on la pulvérise et on la tamise aussi fin qu'il

est possible ; on pense avec cette poudre un dessin quelconque, n'importe sur quelle matière. On fixe ensuite cette poudre très-promptement, soit en faisant passer l'étoffe, ou les métaux, au-dessus d'un brasier doux, soit en les repassant avec un fer chaud. Dans ce dernier cas, on a soin de mettre un papier entre le fer et le dessin, et il reste net et correct.

Composition pour poncer en blanc.—On fait fondre du mastio en larmes dans un pot de terre vernissé, sur un feu doux ; on y met la trentième partie de cire vierge ; quand le tout est fondu, on y mêle du beau blanc d'argent (blanc de zinc) autant que peuvent en supporter le mastio et la cire, ayant soin de remuer à mesure que l'on verse le blanc. Le tout bien mêlé, on procède comme il vient d'être dit pour la composition noire.

*Etalons Percherons,
Normands et Bretons.*

—SECONDE IMPORPATION—

ARRIVANT VERS LE 15 JOUT.

Un entre autres,
Percheron célèbre, pesant 2,000 lbs.

A VENDRE.—Conditions : moitié comptant, moitié sur billet satisfaisant.

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
30, Rue St-Jacques, Montréal.

23 août 1888.—2



CANAL DU SAULT STE-MARIE.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS scellées, adressées au soussigné à l'endos : " Soumission pour le Canal du Sault Ste-Marie " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 23ème jour d'octobre prochain, pour le creusement et la construction d'un canal sur la rive Canadienne de la rivière à travers l'île Sainte-Marie.

Les travaux seront divisés en deux sections, dont l'une comprendra le creusement du canal à travers l'île, la construction des jetées, etc. L'autre, le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités du canal, la construction des jetées, etc.

L'on pourra voir à ce bureau, le et après MARDI, le 9ème jour d'octobre prochain, une carte de la localité, ainsi que les plans et les devis des travaux, et l'on pourra aussi se procurer les formules imprimées de soumissions.

Les soumissionnaires sont requis de se rappeler qu'il ne sera pas tenu compte des soumissions à moins qu'elles ne soient faites strictement conformes aux formules imprimées et qu'elles ne soient accompagnées d'une lettre déclarant que le ou les soumissionnaires ont étudié avec soin la localité ainsi que la nature des matériaux trouvés dans les excavations d'essai.

Dans le cas des compagnies, il devra y être attaché les signatures actuelles au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la compagnie, et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$20,000 devra accompagner la soumission pour le canal et les écluses, et un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$7,500 devra accompagner la soumission pour le creusement et l'élargissement du chenal aux deux extrémités des jetées, etc.

Les reçus de dépôt respectifs (les chèques ne seront pas acceptés) devront être endossés à l'ordre du ministre des chemins de fer et des canaux, et il sera forfait si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux, aux prix et conditions mentionnés dans la soumission.

Les reçus de dépôt ainsi transmis seront retournés aux parties dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 8 août 1888.
23 août 1888.



CANAUX DU ST-LAURENT.

Avis aux Contracteurs.

Des soumissions scellées et cachetées, adressées au soussigné et endossées " Soumissions pour les canaux du St-Laurent " seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le 25e jour de septembre prochain pour la construction de deux écluses et pour le creusement et l'élargissement de la plus haute entrée du Canal Galop. Et pour le creusement et l'élargissement du sommet du niveau du Canal Cornwall. La construction d'une nouvelle écluse à chacune des stations des trois écluses intérieures sur le canal Cornwall entre la ville de Cornwall et " Maple Grove ; " le creusement et l'élargissement du chenal du canal ; construction de ponts, etc.

Un tracé de chacune de ces localités ainsi que les plans et les spécifications de ces ouvrages respectifs peuvent être vus le ou avant mardi le 11ème jour de septembre prochain, à ce bureau pour tous les ouvrages et pour tous les ouvrages respectifs aux places ci-dessous mentionnées.

Pour les ouvrages à Galop, à la maison du gardien des Ecluses à Galop. Pour le creusement du sommet du niveau du canal Cornwall à " Dickenson's Landing ; " et pour les nouvelles écluses, etc., aux stations des écluses Nos 18, 19 et 20 à la ville de Cornwall. On peut se procurer des formules imprimées de soumissions pour les ouvrages respectifs aux places mentionnées.

Dans le cas des maisons de commerce les signatures actuelles et les noms au long, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des membres de la maison de commerce devra être attaché à la soumission et de plus un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$6,000 devra accompagner la soumission pour les ouvrages du Canal Galop et un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$2,000 pour chaque section de l'ouvrage sur le sommet du niveau du Canal Cornwall ; et pour chaque section des écluses sur le Canal Cornwall un reçu de dépôt de banque pour la somme de \$4,000.

Les reçus de dépôt respectifs—les chèques ne seront pas acceptés—doivent être faits payables à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux et seront confisqués si le soumissionnaire décline le contrat pour l'ouvrage aux taux et aux termes mentionnés dans l'offre soumise. Les reçus de dépôt qui auront été envoyés seront retournés aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées. Ce département ne s'engage pas néanmoins d'accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, le 18 août 1888.
23 août 1888.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.—6 m.

DE QUEBEC AUX ANTILLES.

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY.

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec et au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, au prix modique de **30 CENTS**.

Comme le tirage de cette brochure est limité le public voudra bien se le procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles; son climat, ses habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans ses quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux, que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent de plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS, Editeur.

23 août 1888.—10

AVANTAGE EXCEPTIONNEL

OFFERT POUR

L'achat des livres classiques et des four-
nitures pour écoles.

PAPIERS A ECRIRE, fabriqués à notre Manufacture à Saint-Jérôme, dans tous les formats et tous les prix.

CAHIERS, nouveaux genres, pour les classes, adoptés par les Maisons d'éducation, dont les prix varient de un centin à vingt-cinq centins chacun.

En vente à la librairie

J. B. ROLLAND & FILS,
6 à 14, rue Saint-Vincent, Montréal.

23 août 1888.—3

LES
Célèbres Lunettes
DE

B. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.



A VENDRE

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)000(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 2 juin 1888.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à
Ste Anne de la Pocatière.